



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 6

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LA VALLÉE DE LA DROME AVAL

M. Loïc Morel
Ecosite
96 ronde des Alisiers
26400 EURRE

B - Identification du titulaire du marché public

SARL TERCIA
Siège social : 2 rue du portalet - 34820 TEYRAN
Bureaux : 39, rue Jean Giroux – 34080 MONTPELLIER
katherine.broomberg@tercia.fr
SIRET : 882675176 00011

C - Objet du marché public

Objet du marché public :

Marché de prestations intellectuelles pour l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de la Vallée de la Drôme – aval (26)

Date de la notification du marché public : 21 novembre 2017

Durée d'exécution du marché public : 12 mois renouvelable 3 fois.

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 238 200 €
- Montant TTC : 285 840 €

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant, valant marché complémentaire conformément aux articles R 2194-2 et R2194-3 du Code de la Commande Publique, a pour objet une actualisation des bases de données de références et des travaux du DOO relatifs à la consommation d'espace du SCoT de la Vallée de la Drôme Aval.

La promulgation de la loi climat et résilience du 24 août 2021, dont les objectifs sont à traduire dans le SCoT, nécessite une actualisation des bases de données de références et des travaux du DOO relatifs à la consommation d'espace. Ceci afin de l'inscrire dans une trajectoire de réduction des consommations d'espaces et de l'artificialisation plus cohérente avec les nouveaux textes applicables.

Cette nécessité a été confirmée par l'avis récent de l'État sur le DOO du SCOT de la Drôme Aval.

Cette actualisation nécessite :

- De mettre à jour la consommation d'espaces entre 2011-2021 (T0 au 1er janvier 2021).
- De mettre à jour les enveloppes urbaines au 1er janvier 2021 et d'améliorer la conformité des critères de détermination avec la récente Loi
- De déterminer les capacités de densification (ou gisement) dans les enveloppes urbaines en 2021 en meilleure adéquation avec la loi.

Il n'est par ailleurs en rien dérogé aux autres clauses et conditions du marché, qui conservent toute leur valeur d'exécution en ce qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant. Il est expressément stipulé que le titulaire renonce à tout recours aux fins d'indemnisation d'un éventuel préjudice pour modification dans la consistance du projet.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

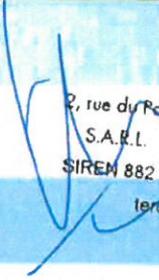
Montant de l'avenant n°6 :

- Taux de la TVA : **20 %**
- Montant HT : **13 600 €**
- Montant TTC : **16 320 €**
- % d'écart introduit par l'avenant :

Nouveau montant du marché public (avec les 6 avenants cumulés) :

- Taux de la TVA : **20 %**
- Montant HT : **307 080 €**
- Montant TTC : **383 850 €**

E - Signature du titulaire du marché public

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|---------------------------|---|
| BRODMBERG KATHERINE Gérante TERCIA | TEYRAN, le 15/09/22 |  TERCIA 2, rue du Portalet - 34820 TEYRAN S.A.R.L. (RC de Montpellier) SIREN 882 675 176 - APE 7490B tercia@tercia.fr |
| | | |
| | | |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A: Evreux, le 20/09/22

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)